



Projet éolien Bois de la Londe

Financement participatif

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le développement du projet éolien Bois de la Londe entre dans une nouvelle phase avec l'ouverture prochainement d'un financement participatif à l'aide de notre partenaire agréé Lendosphere.

Pourquoi participer à la campagne de financement ?

Q ENERGY France souhaite permettre à toutes et tous de contribuer à la transition énergétique de votre commune en investissant directement dans le projet éolien de Bois de la Londe.

Comment participer à ce financement ?

Il prend la forme d'une collecte de 50 000 € qui permettra de financer une partie des études nécessaires au projet. Les montants collectés seront progressivement remboursés durant les 3 années suivantes.

Vous pouvez participer à la collecte dès à présent, elle est ouverte à compter du lundi 27 juin !

Pour présenter les modalités de la campagne de financement, nous organisons une permanence d'information dédiée en salle communale de Bracquetuit : le **lundi 4 juillet de 18h à 20h**.

Gaylor Barré

Chargé d'Affaires Territoriales

gaylor.barre@qenergyfrance.eu / 06 82 04 42 43

Qenergy

Comment participer à la collecte ?

Quelles sont les caractéristiques de la collecte ?

AUCUN FRAIS POUR LES PARTICIPANTS
(l'ensemble des frais de collecte est pris en charge par Q ENERGY France)

OBJECTIF DE COLLECTE

50 000 €

TITRE FINANCIER

Minibons

TAUX

Les conditions de rémunération sont précisées sur le site Internet. Des conditions préférentielles sont garanties pour les habitants des communes proches du projet éolien.

SOUSCRIPTION MINIMALE

50 €

SOUSCRIPTION MAXIMALE

4 000 € pour les communes voisines
2 000 € pour les autres communes

DURÉE

3 ans, durée sur laquelle le capital prêté ainsi que les intérêts sont remboursés.

Quand investir ?

La campagne de collecte durera **6 semaines** avec une ouverture progressive aux participants selon leur lieu de résidence :

27 juin

Ouverture de la collecte aux communes suivantes :
Bracquetuit et Etainpuis, Grigneuseville, Saint-Victor-l'Abbaye, Montreuil-en-Caux, Bosc-le-Hard, la Crique, Beaumont-le-Hareng, Fresnay-le-Long.

12 juillet

Ouverture de la collecte aux communes de la CC Terroir de Caux en plus des communes ci-dessus.

27 juillet

Ouverture de la collecte à l'ensemble des communes du Département de Seine-Maritime.

8 août

Clôture de la collecte.

Comment investir ?

La collecte est organisée en partenariat avec un organisme français agréé pour les financements participatifs, notamment dans le domaine des énergies renouvelables : Lendosphere.

2 possibilités pour participer :

- En ligne dès le 27 juin : via la page Internet dédiée : www.lendosphere.com/boisdelalonde
- En présentiel le 4 juillet : lors de la permanence d'information

Dans les deux cas, vous aurez besoin de vous munir de :

- Deux pièces d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, ...
- Un relevé d'identité bancaire



Participez à la permanence d'information dédiée à la collecte
Lundi 4 juillet 2022
de 18h à 20h
en salle des fêtes de Bracquetuit

Les équipes de Q ENERGY France et de Lendosphere seront présentes pour vous renseigner.

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement